

**AVENANT
À LA CONVENTION 2020
Concours Général Agricole
« Millésimes »**

CONCLUE ENTRE :

Le Département des Bouches-du-Rhône, représenté par sa Présidente, **Madame Martine VASSAL**, autorisée à signer le présent avenant à la convention par délibération n° de la Commission Permanente, en date du 25 septembre 2020.

Ci-après désigné « le Département »

ET

La Chambre départementale d'agriculture, 22 avenue Henri Pontier – 13626 AIX-EN-PROVENCE, représentée par son Président, **Monsieur Patrick LEVEQUE**, ayant tout pouvoir à l'effet des présentes, en vertu de l'article R511-64 du Code Rural et Forestier,

Ci-après désigné « la structure »

Vu la délibération n° 224 de la Commission Permanente du 13 décembre 2019 décidant d'accorder à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône une subvention globale d'un montant de 30 000 € au titre de l'année 2020 se répartissant comme suit 13 000 € pour le Concours Général Agricole et 17 000 € pour la manifestation «Millésimes » ;

Vu la convention de partenariat signée en date du 27 janvier 2020, conclue entre la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et le Département ;

Préambule

Suite à la crise sanitaire liée au Covid 19, la manifestation « Les Millésimes » a du être annulée. Au regard des enjeux économiques auxquels la filière viticole est confrontée, la Chambre d'agriculture a proposé d'y substituer un dispositif promotionnel dématérialisé afin de maintenir le lien avec les professionnels et de communiquer auprès du grand public

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE UNIQUE :

La subvention initiale de 17 000 € votée par la délibération de la Commission Permanente du 13 décembre 2019 pour l'organisation de l'édition 2020 de l'opération 2020 est maintenue.

Elle est affectée à la réalisation d'une opération de promotion dématérialisée des vins des Bouches-du-Rhône telle que décrite dans le rapport à la Commission Permanente du 25 septembre 2020. Les autres articles de la convention restent inchangés

Fait à Marseille, le

**Le Président de la Chambre
d'agriculture des Bouches-du-Rhône**

**La Présidente du Conseil
Départemental des Bouches-du-
Rhône**

Patrick LEVEQUE

Martine VASSAL